



23.6.2010

# COMMUNICATION AUX MEMBRES

**(6/2010)**

Objet: Synthèse de la visite de la délégation EMPL à Dublin/Limerick du 2 au 4 juin 2010

Une délégation de la commission EMPL, emmenée par Elisabeth Morin-Chartier, rapporteure pour avis de la commission EMPL sur le financement et le fonctionnement du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM), composée de cinq députés, s'est rendue en Irlande dans le cadre des trois demandes de ce pays en faveur des travailleurs licenciés de Dell, Waterford Crystal et SR Technics. Après la visite de la délégation, la commission a également reçu trois demandes de l'Irlande en vertu de l'article 2, point b) du règlement FEM<sup>1</sup> concernant le secteur de la construction.

La délégation a rencontré des représentants des partenaires sociaux au niveau national, de l'Association des travailleurs licenciés de Dell au niveau local, du gouvernement et son office de la formation et de l'emploi, des autorités locales et des employeurs à Limerick, ainsi que des instituts fournissant au gouvernement des données scientifiques dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales.

## **I. Objectifs de la visite**

Trois membres du groupe de travail sur le FEM, accompagnés de deux députés irlandais de la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen, se sont rendus en Irlande pour avoir un meilleur aperçu du travail réalisé par le FEM sur le terrain et de sa valeur ajoutée, d'une part, et pour obtenir des parties prenantes d'un État membre en particulier des informations de première main sur le fonctionnement du FEM, d'autre part. Par ailleurs, l'efficacité de certaines mesures concrètes devait être examinée concernant la

---

<sup>1</sup> Règlement (CE) 1927/2006 tel qu'amendé par le règlement (CE) 546/2009

promotion de la mobilité et la possibilité de réorientation professionnelle vers de nouveaux secteurs d'avenir.

Les conclusions de la visite sur le terrain seront présentées dans l'avis de la commission EMPL susmentionné, et l'évaluation de ce nouvel instrument financier dans le prochain examen à mi-parcours des perspectives financières.

### Destinations: Dublin et Limerick

En plus de cet intérêt général, les demandes irlandaises présentaient des caractéristiques particulières. Ce que l'on appelle "l'affaire Dell" a attiré l'attention du public à cause de la coïncidence de la fermeture de l'usine Dell à Limerick, en Irlande, qui a eu pour conséquence le licenciement de 2 840 travailleurs à partir du 8 janvier 2009, et l'installation en Pologne, avec l'aval de la Commission, d'une nouvelle usine bénéficiant d'une aide d'État considérable. En outre, des rumeurs circulaient sur la difficulté de mettre en œuvre les mesures de politiques actives du marché du travail, soutenues par le FEM. Les mesures visant l'entrepreneuriat en période de crises économique et financière intéressaient tout particulièrement les députés puisque l'Irlande a la réputation d'être l'un des marchés européens où il est le plus facile de lancer une nouvelle affaire.

## **II. Rencontres avec les partenaires sociaux**

Tony Donohoe, directeur des politiques sociale, d'enseignement et d'innovation de la Confédération des industries et des employeurs irlandais (IBEC) et Mark Fielding, directeur général de l'Association irlandaise des petites et moyennes entreprises (ISME), ont insisté sur l'utilité du FEM pour l'Irlande. En effet, il comble le vide laissé par une réduction de la disponibilité du Fonds social européen (FSE), suite à l'augmentation du PIB irlandais qui se situe maintenant au-delà du critère d'admissibilité (soit 75 % de la moyenne européenne). Les employeurs ont participé aux demandes irlandaises et des mesures pourraient être prises en faveur des travailleurs de Dell dans des secteurs de croissance comme les dispositifs médicaux, la technologie de l'information, le tourisme et l'agriculture qui, en règle générale, offrent des emplois hautement spécialisés dans la région de Limerick au sens large. Le représentant des PME s'est montré assez déçu que seulement 5 % des financements visent des mesures de renforcement de l'entrepreneuriat, tandis que le représentant de l'IBEC a mis en exergue l'importance de l'enseignement pour l'employabilité des travailleurs licenciés par Dell, majoritairement non qualifiés.

David Begg, secrétaire général de la Fédération irlandaise des syndicats (ICTU), et Sally Anne Kinahan, sous-secrétaire générale, ont confirmé que les syndicats n'étaient pas impliqués dans les demandes au niveau national. Ils ont affirmé que les directives de l'UE 98/59/CE relative aux licenciements collectifs, et 2002/14/CE relative à l'information et la consultation des travailleurs dans la Communauté européenne, étaient mises en œuvre en Irlande au niveau le plus bas possible, et qu'il n'y avait donc pas de culture de coopération avec les syndicats. Qui plus est, les institutions et l'expérience en matière de mesures de politiques actives du marché du travail se sont perdues, puisqu'avant la crise le pays a connu un taux de chômage très faible pendant plusieurs années. Par conséquent, le laps de temps écoulé entre la fermeture des entreprises et le lancement des mesures a été trop long, surtout lorsqu'on sait que les compétences spécialisées deviennent rapidement obsolètes. Les syndicats avaient plaidé pour une politique de maintien des emplois plutôt que de réinsertion

des travailleurs sur le marché du travail, et avaient pris le modèle allemand comme référence.

Les députés européens ont principalement posé des questions sur la coopération entre les différentes parties prenantes et la possibilité de réduire les coûts administratifs de l'agence intermédiaire. Ils ont souligné que les fonds octroyés par le FEM étaient prévus pour les travailleurs et devraient également permettre une réorientation. Les travailleurs devraient par conséquent être impliqués dans les procédures de demande et de mise en œuvre dès le lancement de celles-ci. Les députés ont également expliqué les démarches faites par le Parlement européen pour accélérer ses propres procédures afin d'accepter la demande de Waterford Crystal dans les six semaines.

### **III. Commission mixte pour l'emploi du Parlement irlandais (Oireachtas)**

La prise de décision est simplifiée par la présence de parlementaires de la chambre basse (*Dáil*) et du Sénat au sein de cette commission. Willie Penrose, député travailliste et président de la commission, a expliqué que le Parlement n'avait pas participé à ces demandes mais était vivement préoccupé par la lenteur de la mise en place des mesures et le temps perdu à cause de la bureaucratie. La commission a organisé un débat avec l'Association des travailleurs licenciés de Dell le 4 mars 2010, mais a confié qu'à ce jour de nombreuses questions restaient sans réponse quant à la mise en œuvre du fonds, par exemple concernant les demandes en faveur des travailleurs d'un secteur industriel donné en vertu de l'article 2, point b) du règlement FEM. Lors des discussions avec les députés européens, ils ont confirmé leur engagement à s'impliquer davantage dans les demandes irlandaises.

### **IV. Réunion avec les représentants du gouvernement et de l'office national de la formation et de l'emploi (FAS)**

Dermot Mulligan, du Ministère de l'éducation et des compétences<sup>1</sup> et membre du conseil de la FAS, a souligné que le FEM était un instrument adapté pour faire face aux défis découlant du passage rapide d'une situation de faible taux de chômage à une situation de crise. Il a également insisté sur l'importance fondamentale de la mise à jour des compétences des travailleurs licenciés de Dell, vu que 40 % d'entre eux ont une longue expérience de travail mais ne sont pas qualifiés, Dell étant une usine d'assemblage.

Il a cependant pointé du doigt trois difficultés rencontrées avec les demandes. Tout d'abord, le soutien s'est fait attendre plus longtemps que prévu. Même si une certaine aide a été fournie aux travailleurs de Dell sur la base des structures existantes, ils n'ont pas été satisfaits à cause du manque d'emplois disponibles après leur licenciement. Ensuite, la date de dépôt (le 29 juin 2009) fixait le début de la période de 24 mois au cours de laquelle le Fonds pouvait soutenir des mesures, mais la plupart de celles-ci n'ont été prises qu'après le transfert de l'aide du niveau européen, début 2010, ce qui laissait beaucoup moins de temps que prévu pour les mettre en œuvre. Le gouvernement était néanmoins optimiste quant à la possibilité de dépenser tout l'argent disponible dans les délais impartis. Enfin, il a clairement affirmé que le gouvernement éprouvait des difficultés à établir avec exactitude le nombre de licenciements.

---

<sup>1</sup> Le Ministère chargé du FEM a changé récemment. Cette responsabilité incombe maintenant au Ministère de l'éducation et des compétences, alors que c'est le Ministère de l'entreprise, du commerce et de l'emploi (DETE) qui s'en chargeait précédemment.

Paul O'Toole, secrétaire général de la FAS, l'office responsable de la mise en œuvre de la demande de Dell, a affirmé que le FEM avait permis aux travailleurs de Dell d'avoir une assistance supplémentaire dans une région qui a vu son taux de chômage passer de 14 000 travailleurs début 2008 à 39 000 aujourd'hui. La FAS avait prévu des mesures adaptées aux différentes catégories de travailleurs, selon leur niveau d'instruction et ce qu'il a appelé une approche multiple. Lorsque la question lui a été posée, il a affirmé que les travailleurs bénéficieraient d'un suivi individuel du renforcement de leurs compétences. Il a ensuite ajouté que la mise en œuvre de l'affaire Dell servirait d'apprentissage, et que l'objectif global du FEM devait être transposé en besoins nationaux et adapté aux règles nationales.

Mary Donnelly, directrice régionale de la FAS pour la région du Midwest, a confirmé que de nombreuses mesures devaient être repensées, comme par exemple les stages dans le secteur public. L'objectif est d'aider les travailleurs à passer de la chaîne d'assemblage de Dell à de nouveaux emplois durables, ce qui n'est pas aisé. Des programmes et des stages ont donc été mis en place pour leur permettre d'acquérir de l'expérience dans ce genre d'emplois. Ces mesures ont été individualisées, autant que faire se peut, afin de veiller à une réinsertion durable sur le marché du travail.

Concernant la proposition de faire appel à une société privée pour mettre en œuvre la demande en faveur des travailleurs licenciés de Waterford Crystal, les députés européens ont souligné qu'il convenait de tirer les leçons de la demande de Dell afin d'éviter les mêmes ennuis avec les autres demandes, et de mettre sur pied des meilleures pratiques. Par ailleurs, ils ont exprimé leur préoccupation vis-à-vis du retard accusé par la mise en œuvre des mesures, particulièrement pour soutenir l'entrepreneuriat, et la volonté du gouvernement irlandais de se charger du cofinancement nécessaire.

## **V. Institut de recherche économique et sociale (ESRI) – Conseil national économique et social (NESC)**

Rory O'Donnell, directeur du NESC, a expliqué que ni l'Institut ni le Conseil n'avaient participé aux demandes. Le Conseil était conscient du manque de coopération entre les différentes parties prenantes, étant donné que leurs divergences étaient déjà visibles auparavant. En été 2009, le NESC a publié un rapport d'analyse des cinq crises (financière, fiscale, économique, sociale et de l'emploi) auxquelles l'Irlande était confrontée. Les recommandations y figurant n'ont pas été adoptées par un accord tripartite faute de coopération et de volonté du gouvernement et des partenaires sociaux. Le directeur a reconnu que la réponse du gouvernement à la crise économique et sociale avait été plus lente et moins ciblée que la réponse à la crise financière.

Alan Barrett, coordinateur du programme de recherche sur les migrations et la démographie (ESRI), a affirmé que la fermeture de Dell n'était pas tant liée à la crise qu'à la mondialisation. D'après lui, la fermeture de Dell était déjà prévisible au milieu de la décennie. Il a également laissé entendre que l'effondrement du secteur de la construction avait eu des répercussions bien plus graves sur la situation sociale et de l'emploi, puisque ce sont principalement de jeunes hommes célibataires et sans qualification qui se sont retrouvés au chômage sans réelles perspectives d'emploi.

Seamus McGuinness, chargé de recherches au NESC, a exprimé des doutes quant à l'utilisation appropriée des fonds mis à disposition par le FEM. Sur 1 300 travailleurs très

faiblement qualifiés, seuls 400 ont été visés, et la formation de troisième cycle proposée n'est peut-être pas la manière la plus efficace de répondre aux besoins de ces travailleurs. Les fonds auraient dû cibler les travailleurs non qualifiés puisque ce sont eux qui ont le plus besoin de formation. Lorsque la question lui a été posée, il a confirmé que ces travailleurs pouvaient être identifiés grâce à un système d'établissement des profils.

## **VI. Association des travailleurs licenciés de Dell (DRWA)**

Les députés européens ont considéré cette réunion comme la plus importante de la visite de la délégation. En plus des membres de la délégation, le député Alan Kelly (S&D), président d'honneur de DRWA, ainsi que le député Sean Kelly (EPP), qui représentait sa circonscription, ont participé à la rencontre.

Brian Jordan, secrétaire général de DRWA, a expliqué que les travailleurs de Dell n'étaient pas organisés avant la fermeture de l'usine à Limerick. Ce n'est qu'en décembre 2009 que d'anciens travailleurs ont décidé de créer DRWA (l'association compte aujourd'hui 1 620 membres) pour défendre leurs intérêts. L'association, gérée par des bénévoles, met à la disposition des anciens travailleurs nationaux et étrangers de Dell un centre consultatif opérant à temps plein et proposant des services d'encadrement, de placement et d'aide psychologique.

Les anciens travailleurs de Dell ont principalement soulevé les points suivants:

- Les travailleurs n'ont pas été impliqués dans la planification des mesures. Jusqu'il y a peu, le gouvernement refusait de coopérer avec DRWA, qui n'est d'ailleurs pas représenté dans le groupe de pilotage qui gère le fonds. DRWA a affirmé que, contrairement à ce qui est prévu dans le règlement FEM, aucun véritable dialogue social n'avait été engagé.
- Le délai entre le licenciement et l'application des mesures est trop long. Un an et demi après la fermeture de Dell, très peu de travailleurs ont reçu une formation ou ont trouvé un nouvel emploi. Une aide personnelle devrait être disponible dès le premier jour de chômage.
- Les mesures ayant été mises en place très tard, le calendrier de 24 mois à compter de la date de l'introduction de la demande, conformément à l'article 13, paragraphe 2 du règlement FEM, était trop court pour mettre en œuvre l'ensemble de services personnalisés. Il a été proposé d'étendre le calendrier de la mise en œuvre à 36 mois, ou de reporter le début de l'admissibilité des mesures pour un financement à une étape ultérieure de la demande.
- Les informations mises à disposition par les agences de l'État étaient rares, voire inexistantes. DRWA a eu l'impression qu'aucune modalité de fonctionnement standard n'était en place. Visiblement, l'unité de coordination du FEM n'a ouvert qu'en février 2010.
- Les travailleurs ont laissé entendre que les mesures n'étaient pas adaptées aux besoins individuels de chaque travailleur, mais plutôt que la FAS, responsable de la mise en œuvre de la demande, leur imposait les mesures habituelles en les menaçant de perdre leur allocation de chômage s'ils n'obtempéraient pas. Les travailleurs demandent donc la possibilité de choisir entre la FAS et des sociétés privées fournissant des formations de meilleure qualité et plus adaptées à leurs besoins.
- Certains travailleurs ont été exclus de la demande parce qu'ils avaient quitté Dell avant l'annonce de la fermeture, parce qu'ils travaillaient pour Dell dans une autre région que le Midwest ou parce qu'ils n'étaient pas irlandais et avaient pour la plupart quitté l'Irlande

après avoir perdu leur emploi (d'après DRWA, 50 % des travailleurs de Dell n'étaient pas irlandais mais généralement originaires d'Europe orientale). DRWA estime qu'un fonds européen ne devrait pas exclure des travailleurs sur la base de critères géographiques ou de nationalité. Alan Kelly a affirmé qu'une action en justice avait été lancée contre Dell pour ne pas avoir respecté les délais de l'annonce légale obligatoire en cas de licenciements massifs planifiés.

- DRWA regrette que, dans l'affaire Dell, l'accent ait été mis sur la formation plutôt que sur le placement professionnel, à cause d'une surreprésentation des protagonistes du secteur de la formation dans le processus décisionnel.

Les députés ont félicité les représentants de DRWA pour le travail impressionnant qu'ils sont parvenus à accomplir en tant que bénévoles. Ils ont exprimé leur déception par rapport à ce qui leur a été rapporté, et ont demandé des orientations de la Commission pour aider les États membres à mettre en œuvre les demandes. La coopération avec les partenaires sociaux a été perçue comme un élément indispensable pour aboutir à une réinsertion fructueuse des travailleurs sur le marché de l'emploi. Ils ont reconnu qu'en cas de licenciements en masse, la créativité et les nouvelles idées en matière de mesures pourraient être utiles, mais ont souligné qu'il incombait aux autorités nationales de décider quelles mesures devaient être incluses dans l'ensemble de services personnalisés, en vertu de l'article 3 du règlement FEM.

## **VII. L'autorité régionale du Midwest**

Il s'agit de l'une des huit autorités régionales irlandaises. Elle a deux missions principales: promouvoir la coordination de la fourniture de services publics et contrôler la mise en place du plan de développement national et des aides des fonds structurels de l'Union européenne dans la région du Midwest. Des conseillers municipaux de Limerick ont accueilli la délégation en insistant sur la gravité de la situation. Après la demande de financement auprès du FEM, de nombreux obstacles se sont posés dans la mise en œuvre, ce qui a provoqué des frustrations chez les travailleurs. Ils ont reconnu que la région n'était pas organisée pour recevoir les fonds disponibles, et que la création d'emploi avait visiblement été négligée. Les députés européens ont estimé qu'il convenait d'en tirer les leçons afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs à l'avenir. La coopération avec l'autorité régionale responsable de Waterford a donc été saluée.

## **VIII. Midwest Task Force**

La Midwest Task Force (TF) est composée de représentants du secteur privé. Son directeur général, Vincent Cunnane, a reconnu que, même si elle était pleinement consciente des problèmes auxquels la région était confrontée, la TF n'avait pas été directement impliquée dans la demande au FEM en faveur des travailleurs de Dell. La TF a lancé et soutenu plusieurs grands projets dans la région, comme le développement du gaz naturel qui débutera en 2011, de la production de cire de haute technologie et du tourisme. En juin 2009, la TF a publié un rapport de ses activités à moyen terme, comprenant notamment les besoins des travailleurs licenciés de Dell et les répercussions de la fermeture de Dell dans la région, ainsi que 20 recommandations. Il a été expliqué que les femmes étaient particulièrement visées par les mesures de la TF afin d'apporter un changement profond à une société peu mobile. Les députés ont remarqué que les activités de la TF étaient en adéquation avec la stratégie Europe 2020 pour une économie verte intelligente et durable, et ont regretté que la TF ne soit pas plus impliquée dans l'affaire Dell.

## IX. Conclusions

À l'heure de tirer le bilan des réunions, les députés ont conclu que la communication entre les parties prenantes et une approche consensuelle faisaient défaut. Les travailleurs, qui devaient être la cible de l'aide du FEM, se sont dès lors sentis abandonnés en cette période difficile qui a fait suite à la fermeture de Dell. Ils ont été confrontés à des mesures qu'ils n'ont pas jugées pertinentes, tant pour eux-mêmes qu'en vue d'une réinsertion professionnelle. Le gouvernement a dû, quant à lui, faire face à des critiques de toutes parts à cause du manque d'information, de consultation et de coopération avec les différentes parties prenantes, en premier lieu avec les travailleurs. Au lieu de rassembler toutes les forces en présence en ces temps de crise, et au lieu de soutenir l'appropriation par les travailleurs des mesures mises en place, cette situation a provoqué de la méfiance et des malentendus à propos de l'aide mise à disposition par le FEM et d'autres sources européennes ou nationales de financement. En outre, les députés se sont dits préoccupés par la gestion administrative de la demande et le manque d'éléments cruciaux pour une mise en œuvre fructueuse. Ils ont déploré le lancement tardif des mesures par rapport à d'autres États membres, découlant de l'absence de structures permettant de répondre promptement à un accroissement rapide du taux de chômage dans différents secteurs et différentes régions simultanément. Les députés ont appelé la Commission à suivre de près la mise en œuvre de l'ensemble de services personnalisés afin de veiller à ce que les fonds soient alloués de la meilleure manière possible puisque le système irlandais, d'après eux, n'est pas adapté à la flexibilité du fonds. Les députés ont tout particulièrement mis en doute l'approche utilisée pour proposer les mesures à inclure dans l'ensemble de services personnalisés. Offrir l'enseignement supérieur à 500 travailleurs afin qu'ils décrochent des emplois nécessitant de la main d'œuvre hautement qualifiée ne semble pas compatible avec le niveau d'instruction très bas des 1 300 travailleurs licenciés de Dell. Il aurait été judicieux, comme cela a été proposé par le NESC, de cibler davantage les fonds pour qu'ils soient en adéquation avec le niveau de compétence des travailleurs.

ANNEXE

DÉLÉGATION À DUBLIN/LIMERICK

du 2 au 4 juin 2010

**LISTE DES PARTICIPANTS**

<b>Députés</b>	<b>Elisabeth MORIN-CHARTIER</b>	PPE
	<b>Proinsias DE ROSSA</b>	S&D
	Marian HARKIN	ALDE
	Marije CORNELISSEN	Verts
	Joe HIGGINS (hors quota)	GUE
<b>Secrétariat</b>	Erika SCHULZE	Administratrice
	Sandra ALMEIDA	Assistante
<b>Groupes politiques</b>	Vincent HURKENS	Verts/ALE
<b>Interprètes</b>	L. REGAN	EN
	V. CAPET	FR
	N. LOISEAU	FR